



**Communiqué de presse**

Lundi 24 juin 2019

## **Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel, dès demain**

**En raison de la canicule que connaît Paris cette semaine, AIRPARIF prévoit un épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France. Aussi, la Ville de Paris anticipe et annonce la gratuité du stationnement résidentiel dès demain, mardi 25 juin.**

Suite aux conditions météorologiques particulières que connaît la capitale cette semaine, AIRPARIF prévoit, pour la journée de mercredi 26 juin, un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone (O<sub>3</sub>) à Paris, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositions prises par la Ville de Paris lors des pics de pollution atmosphérique, la Ville mettra en place le stationnement résidentiel gratuit dès le mardi 25 juin, en prévision du pic.

La Maire de Paris demande également à la Préfecture de Police de mettre en place la circulation différenciée pour la journée du mercredi 26 juin.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leur comportement et en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou tout autre mode de transport plus respectueux de l'environnement – notamment le vélo.